

ROCHER MISTRAL

SAMEDI 25 AVRIL 2026

Départ matinal de votre région en autocar grand tourisme**** en direction de la Barben (13). Arrêt en cours de route pour déjeuner libre puis arrivée prévue au Rocher Mistral vers 13h.

Laissez vous emporter par les animations : spectacles de cascadeurs, comédie, duels à l'épée et mises en scène son et lumière inspirées du riche patrimoine provençal. et animations. , cascades... au cœur du château millénaire de La Barben. Vivez un voyage dans le temps à travers 11 spectacles.

Emerveillez-vous durant le spectacle nocturne (de 21h à 22h), puis reprise du car pour le retour. Arrivée dans la nuit.

TARIF ADULTE : 79€

TARIF ENFANT (5-12ANS) : 69€

Ce prix comprend : Le voyage en autocar de grand tourisme ****, l'entrée au Rocher Mistral
Ce prix ne comprend pas : les repas, les dépenses à caractère personnel, l'assurance annulation* :
+ 5 € / personne



Ardèche - Drôme - Rhône
04 75 08 40 11



09 82 56 71 57

----- Bulletin de participation -----

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone Fixe : _____ Portable : _____

Mail : _____

Lieux de prise en charge souhaité : _____

Je désire participer à la **Journée Rocher Mistral** le Samedi 25 Avril 2026 :

Nombre d'adultes _____ x 79 € - Nombre d'enfants _____ x 69 € - Assurance annulation* _____ x 5 € (Chèque à l'ordre de l'Agence Evasion)

Je souscris à l'assurance annulation* à 5 € par personne : ☐ OUI ☐ NON : _____ x 5 € En cas de refus de souscription, j'ai pris connaissance que je ne pourrai prétendre à un remboursement ni un avoir en cas d'annulation ou d'absence.

Noms des participants _____

Afin d'enregistrer votre commande merci de nous renvoyer ce talon accompagné de votre règlement à l'adresse suivante : AUTOCARS PALISSE « Route Nationale 7 » 26600 GERVANS. Pour tout renseignement contactez-nous au 04 75 08 40 11. A la réception de votre règlement nous vous appellerons pour vous confirmer votre inscription et une semaine avant le départ nous vous communiquerons les horaires et le lieu de départ le plus près de votre domicile.

* L'assurance annulation doit obligatoirement être souscrite à l'inscription. Le remboursement se fera uniquement sous présentation d'un justificatif médical. L'assurance est souscrite à titre individuel. Pour les groupes, seules les personnes présentant un justificatif seront remboursées.